



17ème législature

Question N° : 43	De Mme Danielle Brulebois (Ensemble pour la République - Jura)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt		Ministère attributaire > Agriculture, souveraineté alimentaire et forêt
Rubrique > animaux	Tête d'analyse >Expérimentation de « tirs territorialisés » contre la prédation lupine	Analyse > Expérimentation de « tirs territorialisés » contre la prédation lupine.
Question publiée au JO le : 26/11/2024		

Texte de la question

Mme Danielle Brulebois attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt sur les attaques récurrentes du loup dans le Jura, notamment au sein de la Petite Montagne. En effet, la liste des prédatons est impressionnante, inquiétante et la pression sur les éleveurs est omniprésente. Cette thématique prend de l'ampleur et suscite de très fortes inquiétudes chez les éleveurs ainsi qu'au sein de la population. Dans ce cadre, Mme la députée souhaiterait, sur le modèle du département du Doubs, la mise en place d'une expérimentation de « tirs territorialisés », eu égard à la difficulté de mise en place de mesures de protection, en référence à l'étude de la chambre d'agriculture du Jura relative à la vulnérabilité de la Petite Montagne. L'objectif prioritaire de cette expérimentation serait de trouver des moyens adaptés pour protéger les troupeaux jurassiens et ainsi apporter un soutien aux éleveurs déjà fortement éprouvés. L'Union européenne s'est prononcée, le 25 septembre 2024, favorablement à une baisse du niveau de protection du loup, qui devait passer de protection stricte à protection simple et M. le Premier ministre envisage une augmentation de la capacité de prélèvement. Dans ce cadre et suite à la réalisation d'une étude de vulnérabilité des cheptels bovins réalisée par la chambre d'agriculture du Jura, elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement face à cette recrudescence d'attaques et notamment la mise en place de l'expérimentation de tirs territorialisés dans le Jura, comme c'est le cas dans le département voisin du Doubs.